

## 8 Suisse

# L'anglais à la rescousse de la cohésion nationale?

**IDIOMES** Un grand rapport portant sur les capacités linguistiques des élèves suisses a été publié hier. Ses conclusions semblent indiquer que nous nous comprendrions toutes et tous bientôt très bien dans la langue de Shakespeare

BORIS BUSSLINGER, ZÜRICH

Les Alémaniques n'aiment pas le français, les Romands n'aiment pas l'allemand, tout le monde se débrouille plutôt bien en anglais. En substance, voici les conclusions du rapport de 177 pages présenté hier par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Basé sur des tests menés en 2023 auprès de 18500 élèves en fin de scolarisation obligatoire de 1800 écoles réparties dans tous les cantons – à l'exception notable de Zoug –, le document confirme ce que tout le monde savait déjà: l'apprentissage des langues nationales motive peu, des deux côtés de la Sarine.

## «Il faut appuyer sur les avantages que la maîtrise d'une langue nationale peut apporter»

CHRISTOPHE DARBELLAY, PRÉSIDENT DE LA CDIP

Pas de panique toutefois, estime le président de la CDIP, le conseiller d'Etat Christophe Darbellay (Le Centre): «On entend régulièrement dire que le niveau plonge, a-t-il lancé lors d'une conférence de presse organisée sur le sujet. Mais il n'y a pas de preuves scientifiques qui le démontrent.» Le Valaisan admet cependant qu'il y a «des efforts à faire. Notamment pour éviter que nous ne tenions ce genre de présentation en anglais dans le futur.» Une perspective qui ne semble pas franchement gêner en Suisse alémanique, toujours plus orientée vers la langue de Shakespeare.

### «Sprechen Sie Englisch?»

Deux Helvètes de régions linguistiques différentes se rencontrent. Et passent instantanément à l'anglais. Parfaitement ordinaire, cette scène semble être appelée à se perpétuer. Selon la CDIP, le taux de compréhension orale des élèves suisses se situe en effet à 58%. En français, les cantons bilingues comme Berne (67%), Fribourg (70%) et la région Haut-Valais (76%) se démarquent vers le haut aux côtés des Tessinois (77%). Tandis qu'Appenzell Rhodes-Intérieures ferme la marche, avec une compréhension de la langue de Molière stagnant à 39%. Les Romands ne sont pas plus brillants.

En moyenne, les élèves issus de la *Westschweiz* atteignent égale-

ment 58% de compréhension orale de l'allemand. Berne (66%) et Fribourg (63%) se démarquent à nouveau. Tandis que le Jura (50%) et Neuchâtel (51%) traînent en queue de peloton. Les autres cantons francophones – Vaud (61%), Genève (54%) et le Valais romand (60%) – oscillent entre ces deux extrêmes. Les résultats sont encore un peu plus mauvais dans le domaine de la compréhension écrite en allemand, la moyenne se situant cette fois-ci à 52%. Ce qui indique qu'un élève sur deux n'atteint pas les objectifs fixés en la matière. En français, les Alémaniques font encore pire: 51%.

### «Le français, c'est une horreur cette langue»

Heureusement, pour se comprendre, il y a l'anglais, dont la compréhension écrite grimpe à 75% en moyenne nationale – les Grisons en tête (86%), le Jura au fond du classement (57%). En notant qu'aucun canton romand n'atteint la barre de 70%. A l'oral, les élèves suisses remplissent même l'objectif à hauteur de 85%. Uri et Schaffhouse en tête (82%), le Jura derrière (61%). Là aussi, cependant, les Romands se distinguent vers le bas, seul le canton de Vaud dépassant la barre des 80%. La situation est encore bien plus catastrophique concernant les capacités en orthographe dans sa propre langue: seuls 41% des francophones atteignent l'objectif fixé. Tandis que les Alémaniques triomphent à 84%.

«Le français, c'est une horreur cette langue», réagit Christophe Darbellay. Qui y voit avant tout la conséquence de la difficulté extrême de notre grammaire. Au sujet du tableau général, le politicien ne souhaite pas tirer la sonnette d'alarme. Mais grimace tout de même. «Le bateau tangué un peu concernant la paix des langues en Suisse. Il faut s'en préoccuper. C'est une question de cohésion nationale. Il faut pouvoir rendre la chose plus attractive. En organisant des camps bilingues. En appuyant sur les avantages que la maîtrise d'une langue nationale peut apporter. Ce n'est pas une condition sine qua non pour réussir sa vie. Mais c'est tout de même un avantage.»

Le conseiller d'Etat aura fort à faire pour convaincre. Particulièrement outre-Sarine. En 2025, l'abolition du *Frühfranzösisch* – comprenez «français précoce», durant l'école primaire – a notamment été décrétée en Appenzell Rhodes-Extérieures. Tandis que les cantons de Zurich, Schwytz et Saint-Gall en discutent actuellement au niveau parlementaire. La capitale fédérale, Berne, a également décidé de supprimer ses classes bilingues dès la rentrée 2026. Fait piquant: si le français a du plomb dans l'aile en terres germanophones, il est toujours plus parlé au niveau national. En 1970, 18,4% des Suisses parlaient français. Ils sont près de 23% aujourd'hui. ■

# A Neuchâtel, la protection de l'enfance doit poursuivre sa mue

**BILAN** Le Conseil d'Etat a présenté hier les conclusions d'un nouvel audit du Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse. De nombreuses mesures sont prévues pour continuer d'apaiser les tensions qui l'agitent depuis des années

ALEXANDRE STEINER

Un travail important doit encore être réalisé pour que le Service neuchâtelois de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) – et surtout son Office de protection de l'enfant (OPE) – poursuive son chemin vers la sérénité. Le gouvernement neuchâtelois a publié hier matin son très attendu rapport sur le sujet. Il répond à deux injonctions faites l'an dernier par le Grand Conseil sur recommandation de la sous-commission de gestion responsable du dossier. Jamais cet outil parlementaire n'avait été utilisé auparavant dans le canton, ce qui démontrait les inquiétudes relatives au fonctionnement de ce service et aux tensions auxquelles il faisait face depuis plusieurs années.

Après un premier audit externe dont *Le Temps* avait révélé les conclusions en mars 2023, qui mettait en évidence des réformes successives mal préparées et mal accompagnées, un second a été réalisé. «Il donne des signaux positifs par rapport aux travaux réalisés ces derniers mois», estime le conseiller d'Etat socialiste Frédéric Mairy, qui a hérité du SPAJ après son élection l'an dernier. Il relève que même si cet audit a ses limites liées aux délais courts dans lesquels il a dû être réalisé, «il confirme la nécessité de revoir le mode de fonctionnement du service, comme l'avaient déjà vu le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Les décisions prises ces derniers mois sont les bonnes, et il en reste de très importantes à prendre.»

### Un manque de personnel flagrant

En plus d'un nouvel organigramme validé ce printemps, un conseil de direction a été mis sur pied. «L'organisation jusqu'ici très verticale découlait de l'agrandissement du SPAJ au fil du temps, sans que sa structure évolue vraiment», constate Frédéric Mairy. Ce nouvel organe doit permettre de mieux répartir les compétences en donnant pleinement leur place aux chefs d'of-



## «Les décisions prises ces derniers mois sont les bonnes, et il en reste de très importantes à prendre»

FRÉDÉRIC MAIRY, CONSEILLER D'ÉTAT SOCIALISTE CHARGÉ DU SPAJ

ficé et d'unité. Cela renforcera la cohérence du service, qui sera aussi regroupé sur deux sites pour faciliter les échanges.»

L'audit relève également que l'OPE, au centre des tensions, est sous-doté en personnel. Un intervenant en protection de l'enfance assurait simultanément le traitement de 112 dossiers en 2024. «C'est très largement supérieur aux recommandations de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (Copma), fixées à 60 cas par équivalent pleintemps», précise le rapport.

Comment le canton s'est-il retrouvé dans cette situation? «Je n'ai pas retracé l'histoire des décisions passées, mais on constate que nous sommes dans un domaine où les comparaisons intercantionales sont délicates», répond le conseiller d'Etat. Mandat d'ailleurs été donné à l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse d'établir des statistiques basées sur des critères et définitions communes. «Quand on voit l'indicateur neuchâtelois, on peut se demander comment l'OPE peut fonctionner, et pourtant il parvient à faire son travail. Nous devons réaliser une analyse beaucoup plus fine pour répondre aux enjeux qui se présentent.»

Frédéric Mairy veut notamment parler avec les autorités judiciaires, qui

prononcent plus de mesures qu'ailleurs, et les écoles qui peuvent identifier les situations difficiles: «On ne peut pas juste augmenter le nombre d'intervenants sans avoir une compréhension globale de la problématique.»

Pourtant, l'audit souligne que la direction du SPAJ estime qu'il «est crucial, dans une vision à long terme, de doubler le nombre d'intervenants», ce qui représenterait environ 50 EPT supplémentaires pour l'Office de la protection de l'enfance. En raison des difficultés de recrutement dans ce domaine, il faudrait plus de huit ans pour atteindre l'objectif.

«Il était important pour nous de montrer qu'une application stricte des normes nécessiterait des moyens vraiment importants, qui dépassent les capacités financières de l'Etat», nuance Frédéric Mairy. Raison supplémentaire pour bien comprendre quels sont les besoins afin d'allouer les ressources au bon endroit. «Comme dans la santé, la prévention est une mesure à privilégier pour éviter d'en arriver à devoir prendre en charge des enfants en difficulté.»

### «Nos remarques ont été prises au sérieux»

Frédéric Mairy se fixe aussi pour objectif de créer une loi sur l'enfance et la jeunesse, qui fait défaut à Neuchâtel. «Cela permettrait de définir clairement les moyens que nous voulons mettre à disposition pour que les jeunes du canton se portent mieux.»

Le député socialiste Romain Dubois, qui présidait la sous-commission de gestion lorsqu'elle a mené ses travaux sur le SPAJ, accueille les résultats de cet audit avec satisfaction: «Nos remarques ont été prises au sérieux et donnent lieu à des propositions concrètes. Cela montre qu'elles étaient justifiées.» Pour lui, une augmentation des effectifs au sein de l'OPE ne pourra pas être évitée. «Le Grand Conseil a unanimement mis le doigt sur ce problème et ce serait problématique de ne pas se donner les moyens nécessaires d'y répondre.»

Il salue également la mise en place d'un conseil de direction: «C'est bien de changer l'organisation hiérarchique et d'essayer quelque chose d'un peu plus transversal. Même s'il est encore un peu tôt pour dire si la solution proposée sera la bonne.» ■

# Les futurs besoins en renouvelable évalués

**ÉNERGIE** Un rapport publié hier met des chiffres sur les infrastructures solaires et éoliennes devant être mises en place pour réaliser les objectifs suisses de décarbonation

ATS

Pour décarboner le système énergétique suisse et ne plus dépendre du nucléaire, il faudra nettement plus d'électricité issue de l'éolien et du solaire. C'est la conclusion d'un rapport d'un consortium réunissant plusieurs hautes écoles, publié hier.

La Suisse prévoit de couvrir d'ici à 2050 environ 60% de ses besoins en électricité avec de nouvelles sources d'énergie renouvelables telles que le photovoltaïque, l'éolien ou la biomasse. Le nouveau rapport a pour la première fois examiné en détail comment y parvenir, indique l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne dans un communiqué. Il en résulte que la capacité des installations solaires posées devrait être quadruplée par rapport à aujourd'hui et que la capacité des éoliennes devrait être multipliée par 80.

«Ce développement majeur du photovoltaïque et de l'énergie éolienne d'ici à 2050 est presque inconcevable sans des subventions efficaces», souligne Giovanni Sansavini, professeur de fiabilité et d'ingénierie des risques à l'EPF de Zurich et l'un des coauteurs de l'étude.

L'approvisionnement énergétique neutre en carbone visé par la Suisse d'ici à 2050 nécessitera l'électrification des transports, du chauffage et de l'industrie, faisant passer la demande annuelle d'électricité du niveau actuel de 56 térawattheures (TWh) à environ 75 TWh. Parallèlement, la contribution de 23 TWh des centrales nucléaires suisses devra être remplacée.

Le 9 juin 2024, 69% des votants ont approuvé la loi sur l'électricité, qui stipule que d'ici à 2050, la Suisse couvrira environ 60% de sa demande d'électricité (soit 45 TWh par an) grâce à de nouvelles sources d'énergie renouvelables.

### Davantage d'électricité locale

Dans la première étude du rapport, les scientifiques ont établi que la Suisse peut atteindre cet objectif de différentes façons. Toutefois, cela nécessitera un développement massif du photovoltaïque et de l'énergie éolienne. Sur les 45 TWh d'électricité, 28 TWh en moyenne proviendraient des systèmes photovoltaïques, 13 TWh des éoliennes et le reste de la biomasse.

En moyenne, la puissance installée du photovoltaïque en Suisse devrait passer de 6,4 gigawatts (GW) aujourd'hui à quelque 26,8 GW en 2050, soit quatre fois plus. Dans le cas de l'énergie éolienne, essentielle à la production d'électricité en

hiver, un développement beaucoup plus important serait nécessaire. Plus précisément, la puissance devrait passer d'une moyenne de 0,1 GW aujourd'hui à quelque 8,4 GW en 2050, soit plus de 80 fois le chiffre actuel.

La loi sur l'électricité stipule également que les importations nettes d'électricité en hiver ne doivent pas dépasser 5 TWh. Si elle est appliquée strictement, cette règle nécessitera beaucoup plus d'énergie produite localement.

Par ailleurs, l'UE pourrait réserver 70% de la capacité du réseau transfrontalier pour des échanges entre pays membres. Dans la première étude, les scientifiques modélisent donc l'impact d'une réduction de 70% du volume des échanges transfrontaliers d'électricité sur le mix énergétique et les coûts d'approvisionnement énergétique en Suisse.

Ils concluent que la puissance installée des éoliennes en Suisse devrait augmenter de 20% supplémentaires pour absorber cet impact. En outre, les coûts d'approvisionnement en électricité augmenteraient de 8% dans un tel scénario. «Nos résultats démontrent de manière impressionnante à quel point il est important que la Suisse s'intègre parfaitement au marché européen de l'électricité», explique Ambra Van Liedekerke, doctorante au sein de l'équipe de Giovanni Sansavini. ■

## EN BREF

### En Valais, l'UDC cible l'Office de l'asile

L'UDC du Valais romand dénonce de «graves dysfonctionnements» à l'Office cantonal de l'asile. Dans un communiqué publié hier, le parti exige des mesures immédiates et cible le conseiller d'Etat Mathias Reynard. Le canton admet des manquements. Citant le rapport annuel 2024 de l'Inspection cantonale des finances sur la gestion de l'Office de l'asile (OASI), l'UDCVR parle de dysfonctionnements systémiques, d'opacité financière, de conflits d'intérêts et de violations du cadre légal et demande la mise sous tutelle de l'office, avec un transfert de la comptabilité à l'Administration cantonale des finances ou à tout autre organe compétent. ATS